Commune de MEIX-DEVANT-VIRTON,
Assemblée du Conseil Communal

Extrait du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation :
ART.L 1122-17 – Le Conseil ne peut prendre la résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quelque soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

M.
Est invité à assister à la séance qui aura lieu le 21 février 2024.
à Meix-devant-Virton (Maison communale), à 18 heures 30 précises.

Le 09 février 2024.
Le Bourgmestre,
P. FRANCOIS

La Directrice générale,
N. BOLIS

Administration Communale de MEIX-DEVANT-VIRTON Luxembourg

ORDRE DU JOUR :

Séance publique :

1. Contrôle de la situation de caisse de la Commune pour la période du 01/01/2023 au 30/11/2023 – information
2. Subside Musée gaumais asbl - année 2024
3. Règlement communal relatif à l'exercice et à l'organisation des activités foraines et des activités ambulantes de gastronomie foraine sur les fêtes foraines publiques et le domaine public - Modification.
4. Enseignement - renouvellement de la convention entre le service Promotion Santé à l'Ecole - PSE et la commune de Meix-devant-Virton
5. Bail de location des locaux du cabinet médical sis rue de Gérouville, 20A à Meix-devant-Virton – approbation
6. Convention de mise à disposition des salles de l'ancienne école des filles sises au 13 Grand Route à 6769 Gérouville - Modification
7. Accord cadre - Désignation d'un auteur de projet pour divers travaux de créations ou d'entretiens de trottoirs - Approbation des conditions et du mode de passation
8. ORES Assets - Projet d'aménagement de l'espace public place du Tilleul à Gérouville - Établissement de nouvelles installations – Approbation
9. Recrutement d'un(e) bibliothécaire polyvalent(e) avec constitution d'une réserve de recrutement valable 2 ans – fixation des conditions de recrutement et délégation au collège pour la désignation
10. Informations tutelle

HUIS-CLOS :